

Justificatif généré le 28/11/2022

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 28/11/2022
Département : (75) Paris
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/644375
N° d'annonce : 644375

ART ET VIN

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 91.500 €

Siège social : 54 Rue Mazarine 75006 PARIS-6E-ARRONDISSEMENT

518 991 898 R.C.S. Paris

Suivant déclaration en date du 25 novembre 2022, l'associé unique, la société : AXEL RUCKERT ET ASSOCIES, société anonyme, 7 Rue Saint-Dominique 75007 Paris 7e Arrondissement, 332 642 149 R.C.S. Paris a décidé de dissoudre la société ART ET VIN en application de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et aux conditions fixées par ce texte.

Cette dissolution entraîne de plein droit la transmission universelle du patrimoine de la société ART ET VIN à la société AXEL RUCKERT ET ASSOCIES.

Les créanciers sociaux pourront exercer leur droit d'opposition pendant un délai de trente jours à compter de la date de publication du présent avis, auprès du tribunal compétent.

La présente dissolution ne donnera lieu à aucune procédure de liquidation, la transmission universelle du patrimoine s'opérant à l'expiration du délai d'opposition des créanciers ainsi que la disparition de la personnalité morale et la radiation de la société au R.C.S de Paris.

L'Associé Unique

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeJUkpKX5

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeJUkpKX5>

